

**Conférence de presse
29 septembre 2022**

Risque médical et responsabilité des professionnels de santé



INTERVENANTS



**Stéphane Dessirier,
directeur général,
groupe MACSF**



**Nicolas Gombault,
directeur général
délégué, groupe
MACSF**



**Thierry Houselstein,
directeur médical,
groupe MACSF**

SOMMAIRE

- Introduction par Stéphane Dessirier
- Sujets d'actualité
 - I – Le monde de la santé en souffrance – N. Gombault
 - II - Covid 19 : quels impacts sur l'activité médicale – T. Houselstein
 - II - Sinistre sériel : l'Androcur
- Bilan annuel : évolution de la sinistralité et des décisions de justice en 2021 - N. Gombault

I - LE MONDE DE LA SANTÉ EN SOUFFRANCE

**Stéphane Dessirier,
directeur général**

**Nicolas Gombault,
directeur général délégué**



I - Le monde de la santé en souffrance



- 🌀 Santé des soignants
- 🌀 Épuisement professionnel – temps de travail – qualité de vie
- 🌀 Pénibilité de l'exercice
- 🌀 Contraintes administratives diverses et variées
- 🌀 Absence de reconnaissance
- 🌀 Violence physique et verbale



Un risque de santé publique

La réponse de la MACSF



- Prévention et accompagnement afin de :
 - Prévenir les risques pour leur santé
 - Soutenir leur QVT
 - Contribuer à l'amélioration de la sécurité des soins qu'ils prodiguent
- Contribuer à améliorer les conditions de l'exercice quotidien : investissement dans des start-up, télémedecine, digital, délégation de tâches...

Raison d'être de la MACSF : **« Aux côté de ses sociétaires, le groupe MACSF œuvre durablement à l'amélioration de la santé en leur donnant les moyens d'exercer sereinement et en soutenant l'innovation médicale »**

La réponse de la MACSF

Autodiagnostic de ses risques



- Envoi d'un questionnaire aux sociétaires MACSF, quel que soit leur profession, leur statut, leurs modalités d'exercice, y compris aux étudiants *
- Un socle commun de questions et des items spécifiques par statut (hospitalier, libéral)
- Objectifs :
 - Diagnostiquer les points de faiblesse et les risques, aussi bien professionnels que personnels, qui impactent leur activité : bilan professionnel et privé
 - Leur permettre de s'auto-évaluer dans un 1^{er} temps et de se situer par rapport aux réponses des autres dans un 2^{ème} temps
- Et pour la MACSF : conseils, prévention

** Elaboré avec l'appui du Pr Eric Galam, Professeur des Universités au sein du département de Médecine Générale de l'Université Paris Diderot et responsable du DIU « Soigner les soignants »*

La réponse de la MACSF

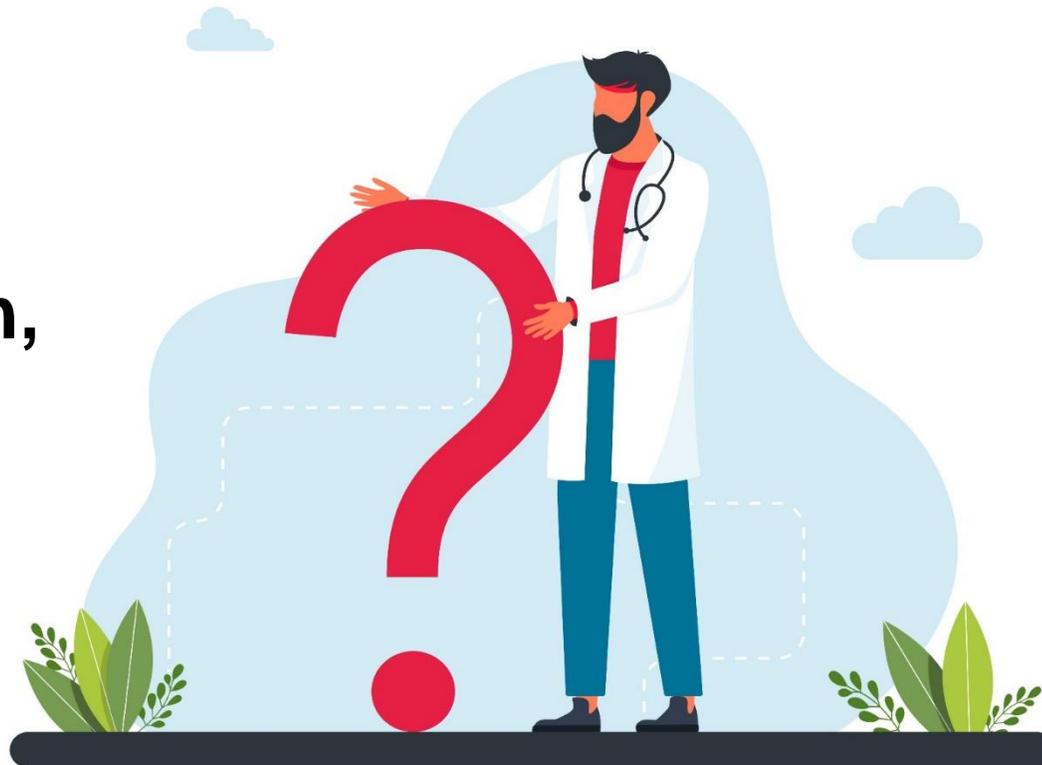
Autodiagnostic de ses risques

- Équilibre vie professionnelle/vie privée
- Relations avec les confrères et les autres professionnels de santé
- Relations avec les patients
- Relations avec les tutelles, les administrations, les employeurs
- Autonomie dans l'exercice
- Charges administratives
- Conditions de travail, rémunération, équipement
- Reconnaissance
- Etat de santé
- Perspectives, valeurs



II - COVID 19 : QUELS IMPACTS SUR L'ACTIVITÉ MÉDICALE ?

**Thierry Houselstein,
directeur médical**



Quels impacts ?

La pandémie à Covid 19 a très largement impacté les organisations sanitaires et l'activité des professionnels de santé. Ces transformations contraintes, dans un contexte pandémique hors norme, ont induit des situations à risque médico-légal.



Quels motifs de réclamation ?

- Covid nosocomiaux
- Développement de la téléconsultation (et ses conséquences)
- Prise en charge des patients Covid
- Déprogrammations & perte de chance
- Campagne de Vaccination

Quels motifs de réclamation ?

Contaminations hospitalières

- Hospitalisations pour des pathologies médicales ou chirurgicales
- Contamination en cours d'hospitalisation
- Aggravation du tableau clinique initial
- Evolution souvent défavorable
- Mises en cause de différentes spécialités libérales en établissements privés
- Quelques contaminations en cabinet libéral !

Liées à la téléconsultation

- Fort développement de la téléconsultation
- Actes réalisés par de nombreuses professions et spécialités
- Mises en cause de généralistes
- Erreurs diagnostiques / Absence d'examen clinique
- Consignes de prudence données
- Sous évaluation de la situation ou de la gravité / Ordonnances



Quels motifs de réclamation ?

Vis-à-vis de la prise en charge d'un patient Covid

- 3 typologies :
 - Pas de test Covid ou erreur de diagnostic initial
 - Sous évaluation de la gravité ou de la situation exacte
 - Prise en charge en réanimation
 - Quels traitements ?
- Médecins généralistes, urgentistes, réanimateurs essentiellement

Déprogrammations

- Contexte réglementaire contraint
- Déprogrammations et reports
- **Retards de diagnostics** : tumeurs, pathologies aiguës, aggravation d'une situation précaire
- **Retards de prise en charge** : bilans différés, interventions ou prises en charge impossibles
- Forte perturbation des parcours de soins et des réseaux
- Chirurgiens, anesthésistes, cardiologues, gastro, médecins généralistes, ophtalmo ...



Quels motifs de réclamation ?



Vis-à-vis de la vaccination

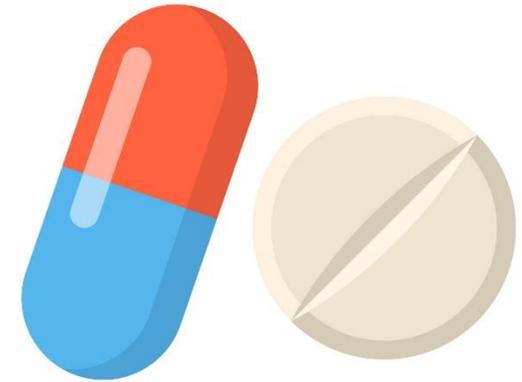
- Essentiellement vis-à-vis de médecins généralistes ou médecins en centres de vaccination
- Divers troubles neurologiques transitoires
- Un choc anaphylactique
- Diverses réactions locales
- Complications thrombotiques
- Un décès (lien temporel)

III - SINISTRE SÉRIEL : ANDROCUR

**Nicolas Gombault,
directeur général délégué**



III - Sinistre sériel : Androcur



- Commercialisé à partir de 1980
- Indication : hirsutisme féminin, cancer de la prostat
- 80 % des prescriptions hors AMM
 - pour la femme : acné, alopécie, hyperpilosité, contraception, endométriose
 - Pour l'homme : transexualisme
- Prescripteurs : gynécologues, dermatologues, endocrinologues, MG

Sinistre sériel : Androcur



- Méningiomes (tumeur intracrânienne)
- Prédominance féminine
- Symptômes : céphalées, troubles visuels, troubles cognitifs ou comportementaux, syndrome dépressif
- Découverte du risque en 2007, mais resté confidentiel : information peu existante à la disposition des prescripteurs jusqu'en septembre 2018
- Octobre 2011 : modification du RCP

Sinistre sériel : Androcur

66 sinistres déclarés

- 38 Procédures judiciaires
- 28 Procédures CCI



IV – EVOLUTION DE LA SINISTRALITE ET DES DECISIONS DE JUSTICE EN 2021

**Nicolas Gombault,
directeur général
délégué**



2021 : retour à une situation d'avant crise sanitaire



537 797

Sociétaires couverts
par MACSF Le Sou Médical en RCP

+ 3,90 %

(517 599 en 2020
503 615 en 2019)

4 289

Déclarations corporelles adressées par nos sociétaires
Près d'1 déclaration sur 2 concerne les médecins

+ 11,17%

(3 858 en 2020
4 564 en 2019)

0,83 %

Taux de la sinistralité RCP

+ 0,05 point

(0,78 % en 2020
0,95% en 2019)

Sinistralité 2021 en hausse pour les médecins, chirurgiens-dentistes, kiné



1,23 %



pour les **162 023 médecins**
(1,15 % en 2020 – 1,53 % en 2019)

6,41 %



pour les **29 185 chirurgiens-dentistes**
(6,05 % en 2020 – 6,63 % en 2019)

~~**0,16 %**~~



pour les **19 520 sages-femmes**
(0,18 % en 2020 – 0,14 % en 2019)

0,04 %



pour les **129 278 infirmières**
(0,03 % en 2020 et 2019)

0,38 %



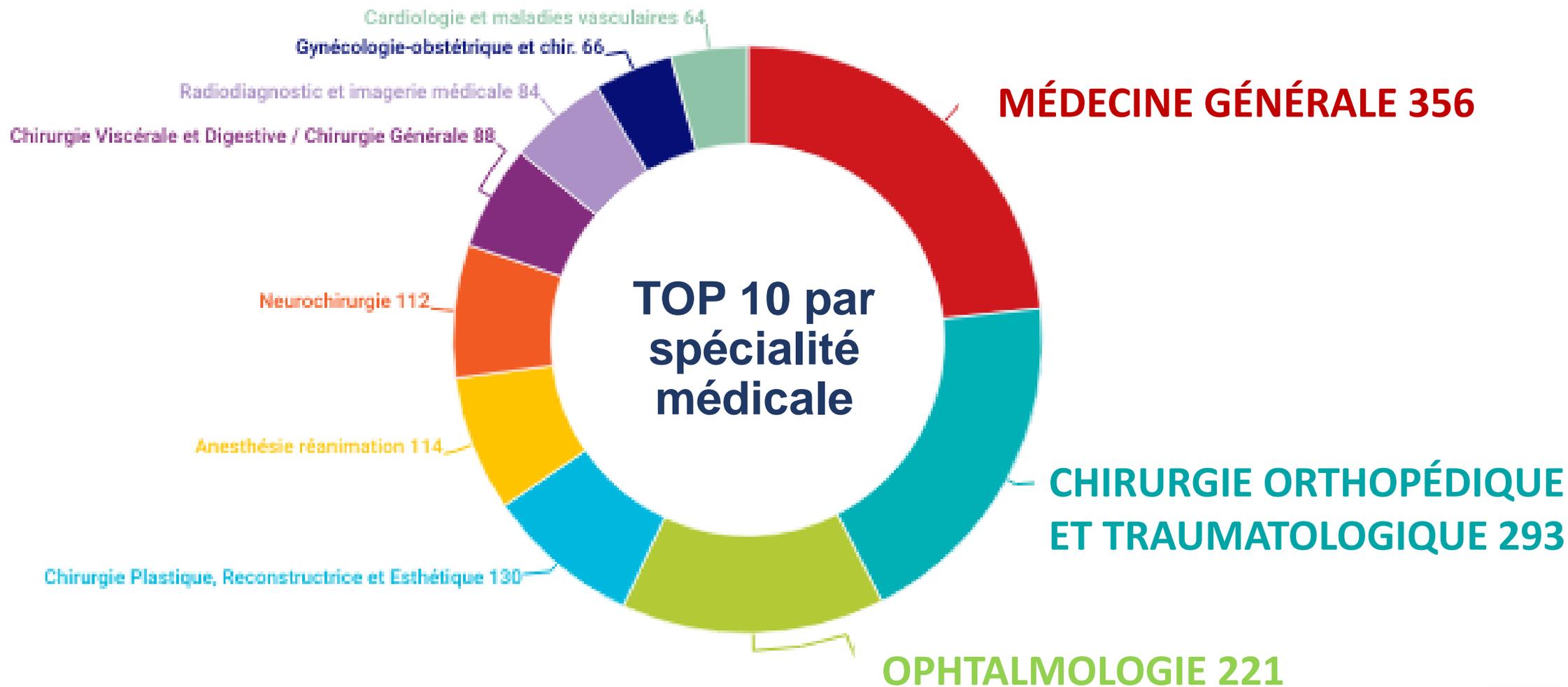
pour les **39 380 kinésithérapeutes**
(0,28 % en 2020 – 0,29 % en 2019)

11,96 %



pour les **1 597 vétérinaires**
(12,03 % en 2020 – 11,28 % en 2019)

Nombre de déclarations de dommages corporels Même TOP 3 des spécialités depuis 2018



Médecins libéraux : une exposition au risque très hétérogène



SINISTRALITE DES MEDECINS LIBERAUX – TOP 10

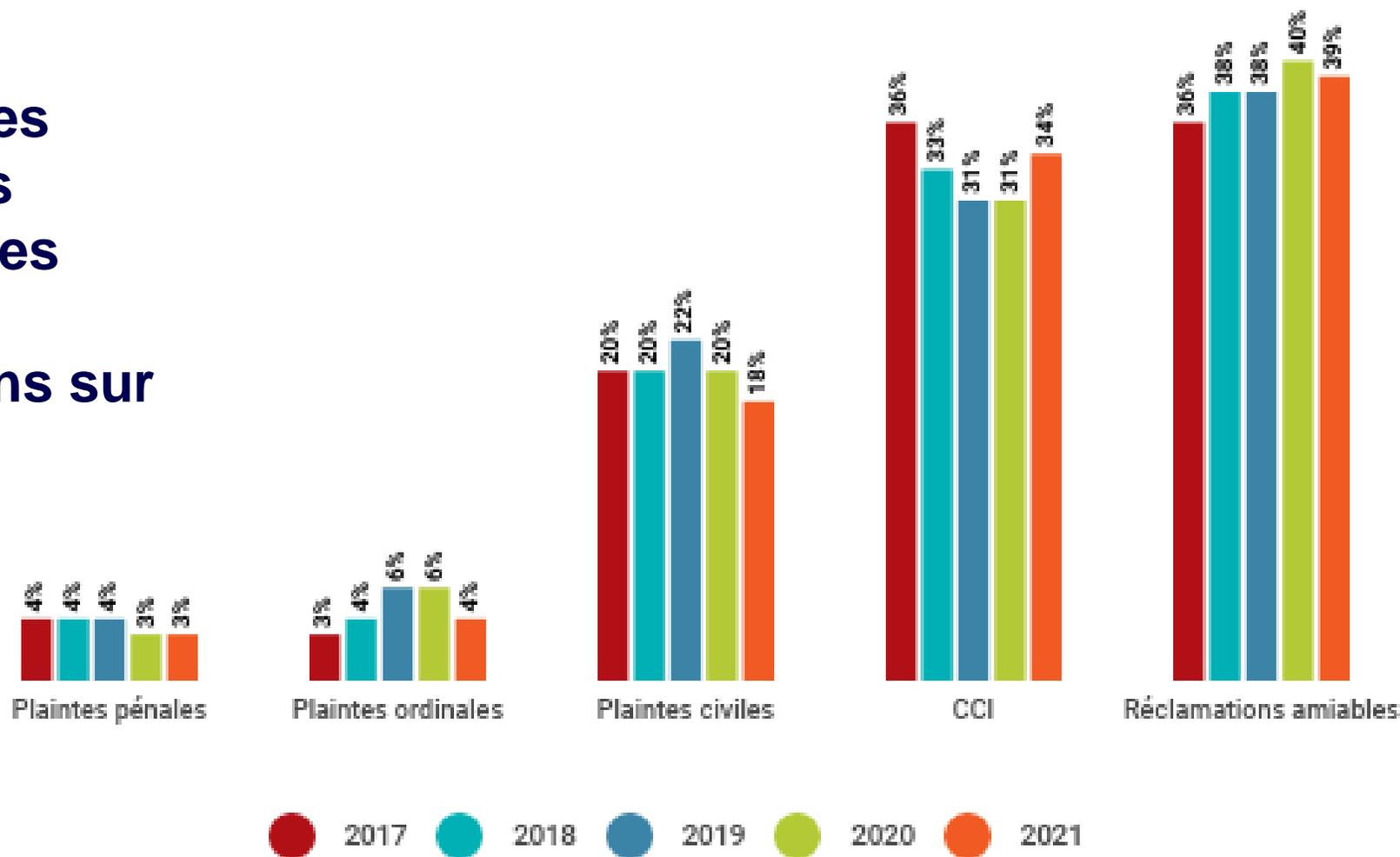
TAUX DE SINISTRALITE

1. Neurochirurgie (1 ^{er} en 2020)	84,48 % (66,38 % en 2020)
2. Chirurgie Viscérale et Digestive / Chirurgie Générale (2 ^{ème} en 2020)	72,16 % (49,00 % en 2020)
3. Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (3 ^{ème} en 2020)	48,01 % (44,68 % en 2020)
4. Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (4 ^{ème} en 2020)	41,18 % (33,66 % en 2020)
5. Chirurgie Urologique (5 ^{ème} en 2020)	16,57 % (12,43 % en 2020)
6. Anesthésie réanimation (6 ^{ème} en 2020)	12,32 % (11,43 % en 2020)
7. Médecine d'urgence (8 ^{ème} en 2020)	11,89 % (8,82 % en 2020)
8. Oncologie(médicale, radiothérapie, onco-hématologie) (25 ^{ème} en 2020)	6,19 % (1,07 % en 2020)
9. Ophtalmologie (11 ^{ème} en 2019)	5,95 % (4,66 % en 2020)
10. Gastro-entérologie et hépatologie (12 ^{ème} en 2020)	5,83 % (4,56 % en 2020)

Médecins poursuivis : le recours aux réclamations amiables et aux CCI toujours prépondérant



Evolution des déclarations de dommages corporels des médecins sur 5 ans



Décisions de justice 2021 (civiles et pénales) : léger recul par rapport à 2019



Décisions civiles

+ 19% de décisions de justice / **396** décisions rendues

(334 en 2020 - 438 en 2019)

697 professionnels de santé et établissements de soins poursuivis

(573 en 2020 – 789 en 2019)

67 % de décisions de condamnation, soit **– 5 points**

(72 % en 2020 – 71 % en 2019), en baisse pour la 1^{ère} fois depuis 2017

Décisions pénales

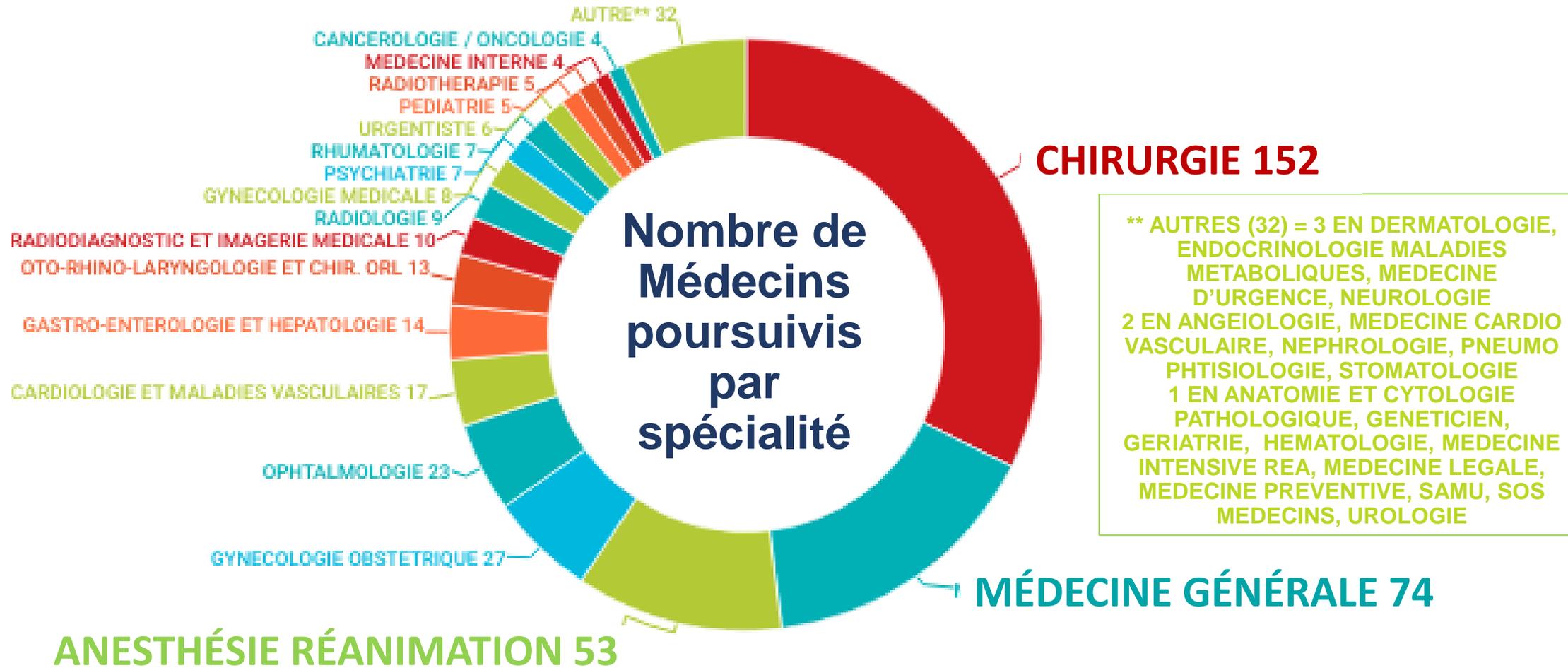
17 poursuivis *(8 en 2020 – 12 en 2019)*

46 % de décisions de condamnation pour **13** décisions rendues

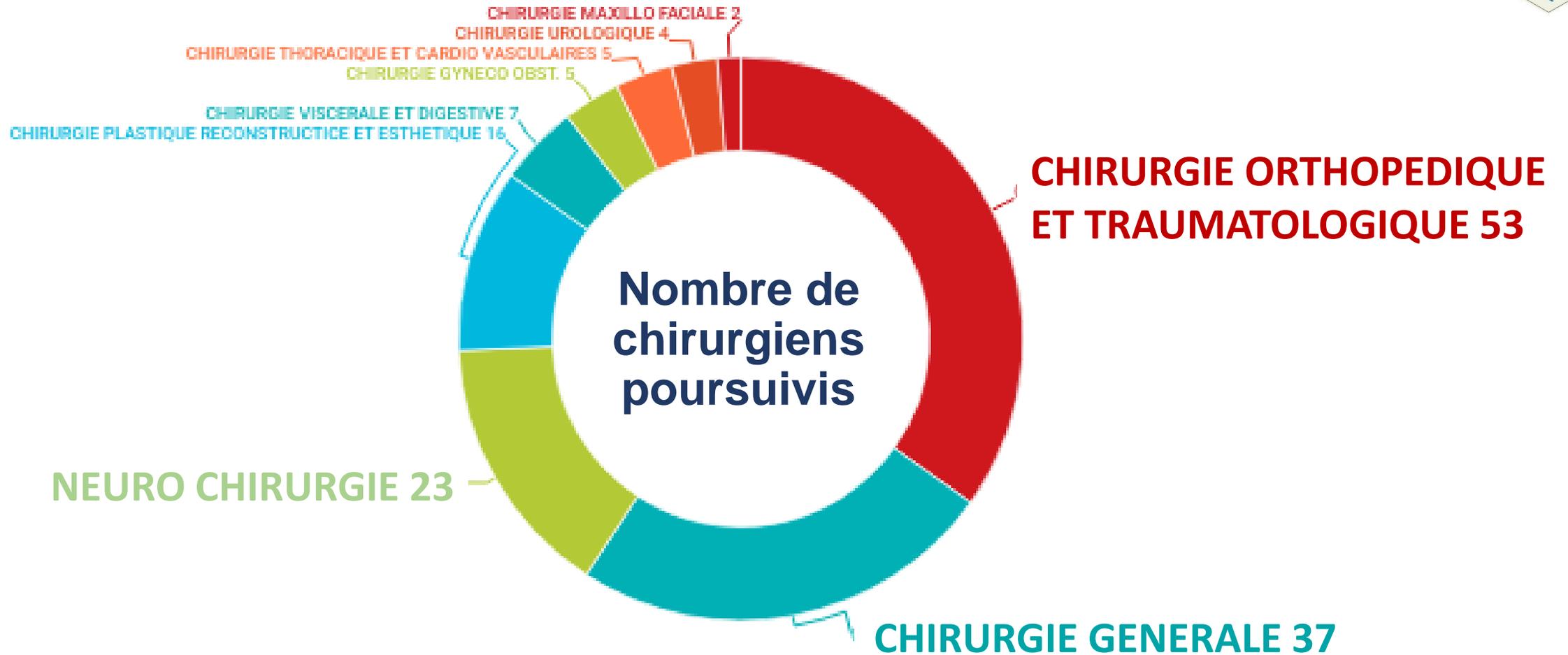
(50 % pour 6 décisions en 2020 – 40 % pour 10 décisions rendues en 2019)

Décisions civiles – Focus médecins

Même top 3 des spécialités depuis 2018



Décisions civiles – Focus chirurgie



Décisions civiles 2021 : les indemnisations en forte hausse



**49,1
M€**

de coût d'indemnisation

(29,4 M€ en 2020 – 42,3M€ en 2019)

+ 67 %

20 %

des décisions octroient des indemnisations > à 100 000 €

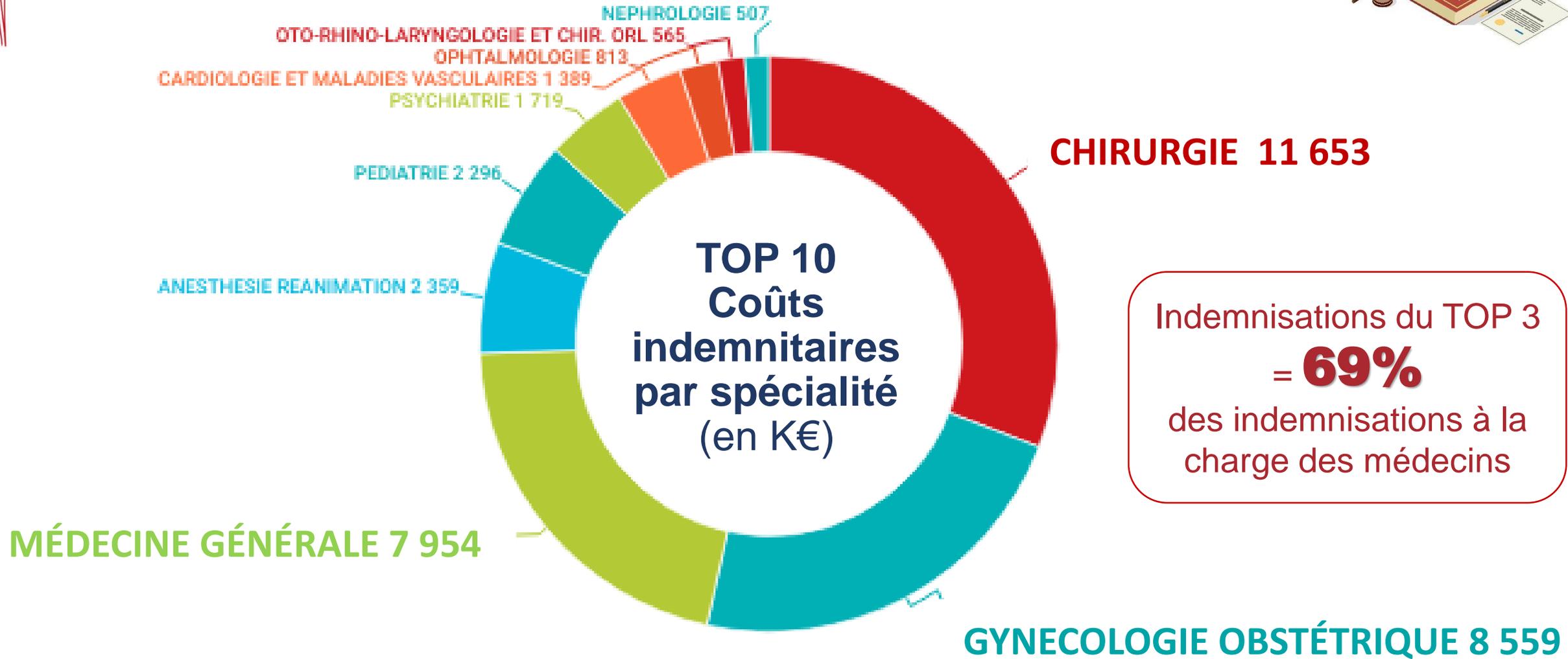
(17 % en 2020 – 16% en 2019)

11

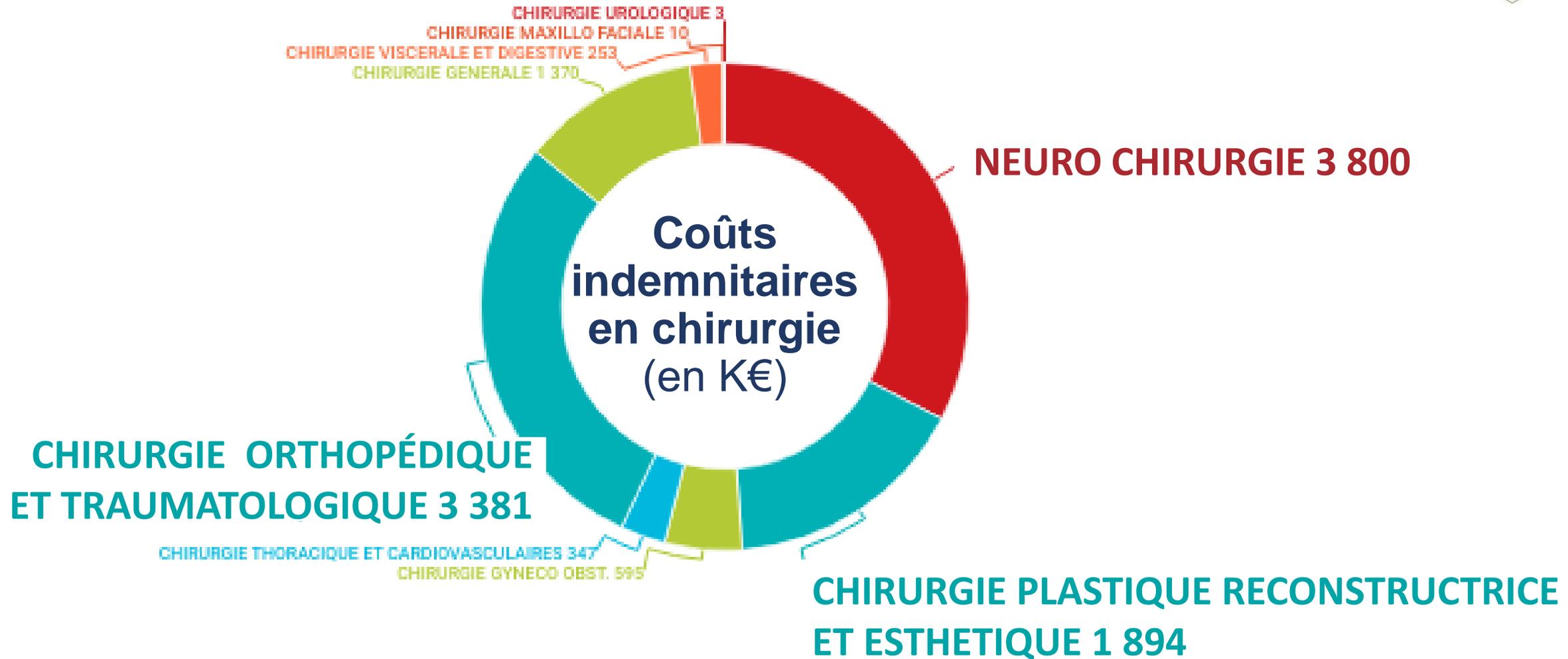
indemnisations > à 1 million d'€

(5 en 2020 – 11 en 2019)

Décisions civiles – Focus médecins



Décisions civiles – Focus chirurgie



TOP 3 des indemnisations les plus élevées pour un total 12 194 K€



SPECIALITE	INDEMNITE	FAITS
Médecin généraliste	4 495 120 €	<p>→ Absence de diagnostic d'une méningite à pneumocoques</p> <p><i>Un patient consulte un médecin généraliste pour des troubles gastriques et une toux au retour d'un séjour au Maroc. Le praticien diagnostique un syndrome grippal avec bronchite, associé à une flambée de reflux gastro-œsophagien. Quelques jours plus tard, le patient présente une détresse respiratoire qui le mène aux urgences, où est diagnostiquée une méningite à pneumocoques.</i></p> <p>Le patient reste atteint de lourdes séquelles.</p> <p>Il est reproché au médecin plusieurs négligences : absence de prescription d'investigations complémentaires (radiographies, bilan sanguin) et absence d'orientation vers un service hospitalier alors que le praticien était sur le point de s'absenter pour les fêtes.</p>

Indemnisations les plus élevées – Top 3



SPECIALITE	INDEMNITE	FAITS
Gynécologue obstétricien	3 872 364 €	<p>→ Infirmité motrice cérébrale due à une souffrance foetale avec refus de l'obstétricien de se déplacer</p> <p><i>Au cours d'un accouchement en 1997, il se produit une souffrance foetale incorrectement prise en charge en raison du refus du gynécologue obstétricien de se déplacer au chevet de la patiente, sur appel de la sage-femme. L'enfant reste atteint d'une infirmité motrice cérébrale.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• La responsabilité du praticien est engagée pour avoir fait perdre une chance de 50% de naître indemne ou de souffrir de séquelles moins graves.• La responsabilité a été tranchée en 2006 puis confirmée en 2007 et les préjudices temporaires ont été liquidés.• Le jugement ne porte que sur l'indemnisation des frais d'aménagement du logement et du véhicule, les dépenses de santé futures, les frais de tierce personne depuis la consolidation en 2015, la perte de gains professionnels future, le préjudice esthétique permanent, le préjudice sexuel, le préjudice d'établissement et le déficit fonctionnel permanent.

Indemnisations les plus élevées – Top 3



SPECIALITE

INDEMNITE

FAITS

Pédiatre

3 826 980 €

→ **Prise en charge inadaptée d'un épisode d'hypoglycémie sévère chez un nouveau-né placé en incubateur**

Un nouveau-né, placé en incubateur en raison de sa légère prématurité, présente une période d'hypoglycémie profonde d'au moins six heures. Après transfert de l'enfant de la clinique au CHU, il est diagnostiqué une maladie héréditaire métabolique intéressant le catabolisme des acides gras à chaîne courte, expliquant la brutalité de l'épisode d'hypoglycémie.

L'enfant présente une encéphalopathie séquellaire associant microcéphalie majeure, tétraplégie spastique et dyskinétique, épilepsie et déficit psycho-intellectuel.

- Il est reproché à **la pédiatre** d'avoir prescrit l'administration de glucosé par sonde gastrique et non par intraveineuse chez un nouveau-né, de ne pas s'être déplacée immédiatement en laissant l'enfant à la charge de l'équipe de puéricultrices et de la sage-femme et de ne pas avoir appelé plus tôt le Samu lors de l'aggravation constatée.
- Il est reproché à **la clinique et au laboratoire** une erreur consistant à ne pas avoir traité en urgence le résultat des analyses de l'enfant et de ne pas les avoir transmis immédiatement au médecin prescripteur.
- **La responsabilité est partagée entre la pédiatre (60 %), la clinique (20 %) et le laboratoire (20 %).**

Avis CCI 2021 : le nombre d'avis à nouveau supérieur au nombre des décisions de justice



Activité des CCI : 4 159 nouvelles demandes reçues 2021 (3 953 en 2020 et 4 612 en 2019*)

1 165

saisines de CCI

soit **+ 55 %** par rapport à 2020 (*754 en 2020 – 1 253 en 2019*)

549

avis rendus par les CCI après expertise

soit **+ 85 %** par rapport à 2020 (*296 en 2020 – 535 en 2019*)

1 463

poursuivis dont 1 390 professionnels de santé

soit **+ 87 %** de mis en cause (*784 en 2020 dont 759 PS – 1 379 en 2019 dont 1 317 PS*)

Teneur des avis CCI rendus : hausse du taux d'avis fautif depuis 5 ans mais des avis toujours plus favorables que les décisions de justice



41 %

d'**avis fautifs** (faute exclusive pour 30% + faute avec d'autres motifs)
(36 % en 2020 – 34% en 2019)

26 %

de professionnels déclarés **fautifs**
(21 % en 2020 – 24% en 2019)

16 %

d'avis retiennent un **aléa**
(19 % en 2020 – 20% en 2019)

14 %

d'avis retiennent une **infection nosocomiale**
(13 % en 2020 – 14% en 2019)



?

VOS QUESTIONS



Contacts presse MACSF

Annie Cohen - 06 71 01 63 06 / 01 71 23 83 69 - annie.cohen@macsf.fr

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34/ 01 71 23 81 77 - severine.sollier@macsf.fr